

Rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

I - Les données financières

1) Le compte de résultat

a) Le résultat

Avec un total de recettes (produits) à hauteur de 3 835 433 € contre 611 472 € en 2017 et un total de dépenses (charges) à hauteur de 4 031 328 € contre 378 025 € en 2017, l'exercice 2018 s'achève pour la première fois depuis la création de l'association en 2012 sur un résultat négatif de 195 895 €.

b) Les produits

En 2018, les produits sont légèrement supérieurs au budget votées à l'Assemblée Générale 2017 de 61 183 €.

L'association a obtenu majoritairement les subventions publiques budgétées. Les recettes de subventions publiques sont d'un total à 609 237 € (16% du total des recettes) et se répartissent principalement entre 160 000 € de la Ville de Paris, 150 000 € de la DILCRAH, 140 000 € au titre du ministère des sports via le CNDS, 90 000 € du ministère de la culture et de la communication, 51 361 € de la région Île-de France, ainsi que 10 000 € de versement du ministère de la santé et 7 876 € d'autres institutions.

Les principales recettes « Autres produits » s'élèvent à 1 968 258 € et ont été principalement versées par la Fédération des Gay Games depuis l'ouverture des inscriptions en 2016 et correspondent aux subventions de la FGG pour la participation aux Gay Games de plus de 10 000 personnes, adhérents (1 934 782 €) ou boursiers (13 550 €). A cela s'ajoute des opérations de crowdfunding pour 14 723 € et des produits divers pour 5 203 € (Uniformation).

Les autres recettes proviennent des ventes de billetterie et soirée (355 383 €), des produits de merchandising (11 022 €), des recettes sponsoring (394 260 €), des dons entreprises (328 272 €), des cotisations des adhérents (3 496 €), des dons personnes physiques (66 254 €), des dons associatifs (20 318 €), des intérêts financiers (4 911 €) et diverses recettes (27 098 €).

c) Les charges

Conformément au rescrit fiscal, l'association a comptabilisé les charges en fonction de trois secteurs distincts dont un secteur festivités à but lucratif et donc soumis à l'Impôt sur les sociétés et avec TVA

déductibles et deux secteurs structure et sportifs d'intérêt général exonérés d'impôts sur les sociétés, mais sans déduction de la TVA.

Par prudence, l'association Paris 2018 n'a pas engagé les prévisions de dépenses avant d'avoir les recettes correspondantes et a révisé à la baisse l'ensemble des budgets hors sécurité en cours d'exercice. En conséquence, les charges sont inférieures de 89 052 € au budget prévisionnel. Telle une association non gouvernementale vertueuse, les frais de fonctionnement (hors événements de la 10^e édition des Gay Games) représentent moins de 10% du total des dépenses.

Dans le détail, les charges se répartissent pour l'essentiel entre

L'organisation des événements sportifs **661 375 €**

L'organisation événement Festivités **1 910 281 €**

dont dans les grandes lignes :

- Culture Arts, Plastiques, cinéma :	4 231 €
- Culture Mémoire Conférence, café :	40 878 €
- Culture Musique, Concerts, kiosques :	54 438 €
- Culture Paris croisière, visite guidée :	3 512 €
- Festivités écocup personnalisés	15 774 €
- Festivités système cashless :	43 019 €
- Festivités Festival Village et cérémonie de clôture :	474 459 €
- Festivités Cérémonie d'ouverture :	806 564 €
- Festivités Soirée Clôture :	69 921 €
- Festivités Soirée Filles :	31 433 €
- Opérations accréditation	105 111 €
- Soirée récompenses bénévoles :	19 931 €
- Autres opérations :	92 775 €
- Promotion internationale :	3 887 €
- Promotion nationale :	1 542 €
- Marche des fiertés :	7 664 €
- Promotion inclusion :	11 487 €
- Rétributions développement :	80 735 €
- Rétribution Fédération des Gay Games	22 100 €
- Charges diverses :	20 820 €

Bourse de solidarité **58 155 €**

Structure **1 378 386 €**

dont dans les grandes lignes :

- Bénévoles :	170 558 €
- Communication :	173 033 €
- Développement durable :	12 000 €
- Finance :	17 528 €
- Cartes & Forfaits Transport :	253 505 €
- Taxe SACEM et SPRE :	78 054 €
- Santé et prévention :	11 727 €
- Sécurité et secourisme :	578 731 €
- Structure et secrétariat :	81 638 €
- Autres opérations informatiques :	1 613 €

A noter aussi que l'association a bénéficié d'une mise à disposition gracieuse d'un cadre de la fonction publique de la part du ministère des Sports jusqu'au 30 septembre 2018 et de 4 contrats de service civique portés par l'UFOLEP. Enfin, elle s'est entourée de nombreux bénévoles peu avares de leur temps, ce qui représente des montants hors bilan non négligeables, évalués à 482 674 € et a bénéficié de mises à disposition de locaux par la Ville de Paris, la Région Île-de-France, le Grand Palais, dont l'association n'a malheureusement pu obtenir la contre-valeur.

2) Le bilan

Le total du bilan s'élève à 316 970 €.

a) Le passif

Les capitaux propres s'élèvent à 346 232 €, avant imputation du déficit de 195 895 € de l'année 2018.

Les dettes aux fournisseurs se montent à 123 885 € et ont été réglées pour l'essentiel au premier trimestre 2019. L'évaluation des dettes fiscales s'élèvent à 32 874 € (TVA + IS).

En attribuant près de 500 bourses de solidarité pour participer aux Gay Games, l'association a utilisé l'intégralité des fonds dédiés collectés les années précédentes pour payer une partie des frais de déplacement et d'hébergement des boursiers participants aux Gay Games à hauteur de 43 306 €.

Une provision pour risque sur une dette éventuelle de 9 524 € (Grand Palais)

b) L'actif

L'essentiel de l'actif est composé de liquidités à court terme (compte bancaire, livret d'épargne) à hauteur de 265 737 € et créances clients pour 36 233 € dont il reste 10 000€ HT à recouvrer de la part de Red Wolf depuis la clôture des comptes, et des produits à recevoir pour 15 000 €)

II - Analyse et commentaires

La prudence du budget a permis aujourd'hui de finir en léger excédent (moins de 5% du total des dépenses), notre objectif d'être à l'équilibre est réussi.

Au final, sur l'ensemble de la durée de l'association, le boni démontre la justesse de la gestion prudente exercée par l'équipe, grâce à l'ensemble des contributions bénévoles et des engagements institutionnels et privés. Le résultat final du projet est plus important que toutes les éditions précédentes.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire confirme la dissolution de l'association, son comité directeur propose d'attribuer le boni de liquidation à la Fondation Inclusion Paris 2018, fondation abritée par FACE, fondation reconnue d'utilité publique.

Cela permettra à la fondation abritée de poursuivre l'inclusion des personnes LGBT+ dans le sport et la culture au travers de financement aux associations œuvrant en ce sens.

Au vu des résultats, et des comptes, il est demandé à l'Assemblée générale de bien vouloir donner quitus sur la gestion de la directrice financière et de l'association.